



Exclusif: Madame Simone Veil répond aux questions du Charenton Magazine



SOMMAIRE juin 2009 N° 142





Une réunion publique pour découvrir le futur lycée

Seniors: inscrivez-vous au dispositif "Prévention canicule"

> L'athlétisme et le Viet vo Dao à l'honneur



Inauguration de la place de l'Eglise en images...





Le T2R ferme ses portes pour un an de rénovation

Un **budget** à la hauteur des ambitions communautaires

Charenton magazine N° 142 - juin 2009

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont Directeur de la publication. Jean-Marie Brétillon Directeur de la rédaction. Anne-Marie Thierce

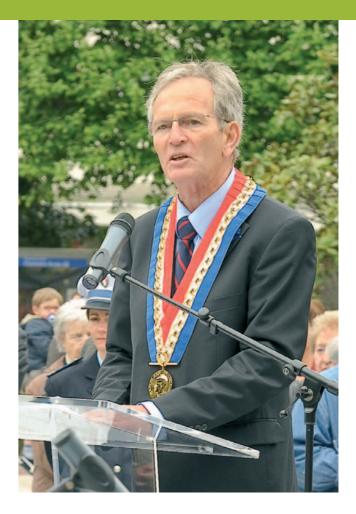
Rédaction.(01.46.76.47.93) Céline Lormier - Denis Bansard - Photos. C. Boichot - G. Boynard - C. Doumbe C. Lormier - I. Stefan - Service communication du Parlement européen Mise en page. C. Doumbé - Impression. Maulde et Renou Paris - Distribution. Avobox - Tiré à 17 000 exemplaires

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

J'étais fier de Charenton. Je le suis plus encore aujourd'hui.

Le cœur de la ville revit et s'embellit. Quel bonheur d'avoir retrouvé avec les Anciens combattants, le 8 mai dernier, notre soldat, symbole à la fois de sacrifice et de liberté, au centre d'une place entièrement rénovée.

C'est aujourd'hui un espace plus vaste, donnant la part belle aux arbres, aux plantes et aux fleurs. Je souhaite que la place de l'église soit un lieu de rencontre et de rassemblement.



Ainsi modernisée, elle est le prélude d'un projet visant à donner un nouveau visage au centre-ville ancien afin de le rendre plus agréable, plus convivial et davantage ouvert aux piétons qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dans quelques semaines, nous inaugurerons également le lycée polyvalent Robert Schuman. La réunion qui s'est tenue le 11 mai dernier, en présence de l'Inspecteur d'Académie, a permis de lever les dernières incertitudes et de mettre un terme à beaucoup de désinformation sur le sujet. Comme nous l'avions toujours indiqué, le lycée sera bien un établissement à dominante d'enseignement général et technologique. Ces sections concerneront à terme les ¾ des effectifs du lycée. Cela méritait d'être précisé une fois encore!

Situé à 300m du métro, de la Mairie et du Pont de Charenton, le bâtiment est de grande qualité. Par sa conception, il atténue les nuisances des alentours. Tout est réuni pour que nos jeunes Charentonnais poursuivent leurs études dans leur ville dans les meilleures conditions de confort. Nous attendons donc la rentrée avec impatience, mais après des vacances bien méritées.



Le Maire, Jean-Marie Brétillon Conseiller général du Val-de-Marne

ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE



Commémoration du génocide arménien

Recueillement devant le Khachtar

Le 23 mai dernier, le Maire, Jean-Marie Brétillon, accompagné d'un représentant de l'ambassade d'Arménie en France et de membres de l'Eglise orthodoxe arménienne, s'est associé au recueillement de la communauté arménienne charentonnaise et mauritienne pour rendre hommage aux victimes du génocide arménien survenu en 1915. Se déroulant au pied du Khachtar

(monument arménien) square La Cerisaie, cette cérémonie a été l'occasion de réitérer l'appel de tous les Arméniens pour une reconnaissance du génocide par le gouvernement turc. De son côté, le Maire a tenu à rappeler combien les leçons de l'Histoire, trop souvent oubliées, devaient être le gage de la paix pour aujourd'hui et pour demain. ■



Cérémonie officielle

La citoyenneté à l'honneur

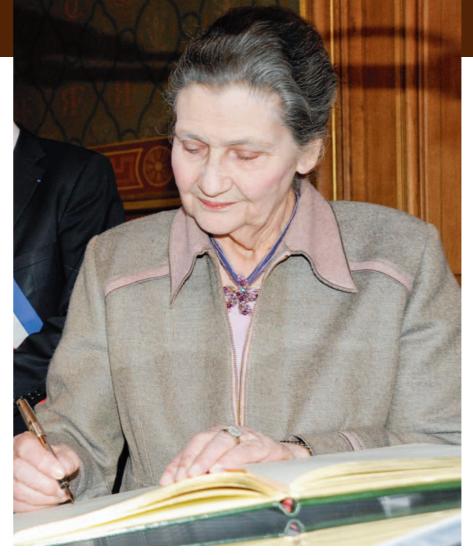
La Ville a convié les Charentonnais venant d'avoir 18 ans à participer à une cérémonie citoyenne le 6 mai à l'Hôtel de Ville. A cette occasion, ils se sont vu remettre très officiellement par le Maire leur toute première carte d'électeur ainsi que le "Livret du citoyen", fascicule récapitulant les principaux droits et devoirs que revêt le statut de citoyen français. Ce même soir, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur tous ses habitants qui, eux aussi, font leurs premiers pas de citoyens suite à l'obtention, en début d'année, de la nationalité française.

Résidence pour personnes âgées

Il est revenu le temps du muguet...

Le 30 avril dernier, les locataires de la Résidence Jeanne d'Albret et leurs amis, venus déjeuner à leurs côtés, ont eu la surprise de recevoir des mains de Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale en charge de la résidence pour personnes âgées, quelques brins de muguet au nom de la Ville de Charenton et du Maire, Jean-Marie Brétillon. Une initiative appréciée de tous. ■





Exclusivité

Madame Simone VEIL

s'exprime dans Charenton Magazine

Lors de sa visite à Charenton le 19 mars dernier, Madame Simone Veil a accepté de répondre aux questions du Charenton Magazine.

Charenton Magazine: Lors de votre venue à Charenton, vous n'avez pas manqué de rappeler ces liens particuliers et si étroits qui vous unissent à l'ensemble des anciens déportés et en même temps les difficultés que vous avez eues à parler de l'horreur des camps nazis durant de longues années.

Comment l'expliquez-vous ?

Simone VEIL: Si j'ai évoqué les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés à notre retour de déportation, c'est d'une part parce que la plupart d'entre nous, nos parents et nos amis les plus proches, avaient disparu

et que, parmi la population, beaucoup ne tenaient pas à ce que l'on parle des années d'occupation et de ce qui s'était passé. Au surplus, on peut comprendre que ce que nous racontions était si effroyable qu'il était difficile d'y croire, y compris dans ce qui restait de la communauté juive.

C.M.: Votre nom restera attaché à la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Cette lutte acharnée vous vaut, pour de nombreuses Françaises, d'incarner la lutte pour la condition féminine en France.

Estimez-vous, en ce début de XXIe siècle, que les attentes légitimes des femmes ont été entendues ?

S. V.: La loi sur l'interruption volontaire de grossesse votée en 1974 et mise en application en 1975 a été un grand progrès pour la plupart des femmes, du moins celles qui étaient en âge de procréer et qui n'avaient pas la possibilité de se rendre dans un pays voisin où l'avortement était autorisé (Grande-Bretagne, Hollande, Suisse, etc.).

Beaucoup de femmes, compte tenu de leur situation, n'avaient pas le choix : ne pouvant assumer une grossesse, elles avaient recours à ces "faiseuses d'ange" comme on disait à l'époque, mais qui n'avaient aucune formation médicale. Ainsi, y avait-il chaque année plusieurs centaines de femmes qui mouraient des suites d'un avortement clandestin. Lorsqu'elles arrivaient à l'hôpital, il était bien souvent trop tard pour intervenir. Elles mouraient ou perdaient toute chance d'avoir un enfant.

C.M.: Votre vie professionnelle et politique aura été très riche: Ministre d'Etat, Présidente du Parlement européen, Présidente du Conseil Constitutionnel. Récemment, l'Académie française vous a ouvert ses portes et le Président de la République vous a nommée Grand Commandeur de la Légion d'honneur. Que ressentez-vous et de quoi êtes-vous finalement la plus fière?

S. V. : Je garde un excellent souvenir des deux ans et demi passés à la présidence du Parlement européen, élu pour la première fois en 1979 au suffrage universel, alors que jusque-là, c'étaient les Parlementaires nationaux qui siégeaient au Parlement européen. C'est à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, alors Président de la République, que dans tous les pays concernés, les parlementaires européens ont été élus directement.

Cette institution était encore très peu connue en dehors de l'Europe. Afin de la faire connaître, j'ai donc fait de nombreuses visites, non seulement en Europe, mais également aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en Afrique, pays et continents avec lesquels l'Europe avait à l'époque beaucoup de relations.

UNE VILLE POUR DEMAIN CITOYENNETÉ



Elections européennes : mode d'emploi

Le 7 juin prochain, électeurs français et ressortissants européens sont appelés aux urnes pour élire les 72 Députés qui représenteront la France au Parlement européen.

Les élections européennes 2009 se dérouleront du 4 au 7 juin dans toute l'Union européenne. Plus de 375 millions d'électeurs seront appelés à élire leurs représentants pour les cinq années à venir : 736 députés européens en provenance des 27 Etats membres.

La France élira 72 Députés au suffrage universel direct le 7 juin prochain entre 8h et 20h

Oui vote?

Les députés européens sont élus par les citoyens européens. La citoyenneté a, en effet, été instituée par le traité de Maastricht en 1992 et complétée par le traité d'Amsterdam en 1997.

La citoyenneté de l'Union complète mais ne remplace pas la citoyenneté nationale. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

La citoyenneté européenne n'est donc pas ouverte aux résidents originaires des pays tiers, non membres de l'U.E.

Elle confère un certain nombre de droits comme celui de circuler librement dans les pays de l'Union Européenne, le droit de voter et de se porter candidat notamment aux élections municipales et au Parlement européen.

Plus concrètement, pourront voter le 7 juin prochain en France

• Les citoyens français, domiciliés dans la commune où ils se sont inscrits avant le 31 décembre 2008

• Les ressortissants communautaires, avant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, inscrits sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre 2008.

Ils éliront ainsi les représentants français au Parlement européen. Ils perdent par conséquent leur droit de vote pour cette même élection dans un autre Etat de l'Union.

Par quel scrutin?

Le Parlement européen est la seule assemblée parlementaire multinationale au monde, élue au suffrage universel direct.

De ce fait, le Parlement européen est l'organe communautaire le plus représentatif des citoyens des différents Etats membres.

Les Parlementaires sont élus pour 5 ans. Les élections (un seul tour de scrutin) se déroulent la même semaine dans tous les pays européens selon des principes communs (suffrage universel direct, bulletin secret, etc.).

Chacun des vingt-sept pays conserve en revanche la possibilité d'en organiser les modalités. Ainsi, par exemple, le territoire français est découpé en 8 circonscriptions électorales : 7 pour la métropole (Est, Ile-de-France, Massif central-Centre, Nord-Ouest, Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest), 1 pour l'Outre-mer tandis que d'autres pays présentent des circonscriptions uniques.



Les ressortissants italiens ayant choisi de participer au scrutin de leur pays d'origine pour le Parlement européen, pourront venir voter:

le vendredi 5 juin de 14h à 22h le samedi 6 juin de 7h à 22h

en Mairie salle du Conseil municipal.

De même, si pour tous l'élection a lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, la France n'a pas retenu le panachage (c'est-à-dire la possibilité de modifier la liste), ni le vote préférentiel (changement de l'ordre des candidats dans la liste). Ainsi, les sièges seront répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages et selon l'ordre de présentation des candidats



Depuis 2007, le Parlement compte 785 députés originaires de 27 pays mais ce chiffre sera revu à la baisse pour la prochaine mandature.

En effet, le Traité de Nice, modifié suite à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, prévoit un nombre total de députés de 736 après les élections de

Les Eurodéputés ne siègent pas par nationalités mais selon des groupes qui correspondent à leurs affinités politiques.

A compter de juin 2009, un minimum de 25 membres représentant au moins 7 Etats membres sera nécessaire pour constituer un groupe politique.

Pour quel service rendu au citoyen?

Le siège officiel du Parlement européen est à Strasbourg. Il sert aux réunions plénières mensuelles. Les commissions

quant à elles, se tiennent à Bruxelles. Son secrétariat général, enfin, est installé à Luxembourg

Si pour beaucoup le Parlement européen semble bien loin des préoccupations quotidiennes des citoyens, il n'en est rien dans la réalité.

Dans des domaines politiques variés, le Parlement européen dispose, en effet, d'un pouvoir de décision égal à celui du Conseil des ministres des 27 gouvernements de l'U.E. Même dans des secteurs tels que l'agriculture ou la politique extérieure, où le Parlement est simplement consulté ou informé, ses débats et résolutions peuvent influencer l'agenda et les décisions du Conseil.

Il possède également de larges pouvoirs budgétaires et exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions européennes.

A titre d'exemples, dans les domaines de la politique de l'environnement, du transport, de la protection des consommateurs, de l'immigration clandestine et de tous les sujets réglementant le marché intérieur, le Parlement européen a le pouvoir d'accepter, de modifier ou de rejeter les directives ou les règlements proposés par la Commission européenne.

Un élargissement de l'Union européenne ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable du Parlement.

C'est pourquoi il est important de choisir son Eurodéputé. Il est la voix de chaque citoyen en Europe.

Acteur de poids et d'importance dans le processus décisionnel de l'Union Européenne, c'est lui qui par ses votes façonne les lois européennes qui influencent notre vie quotidienne.



Chantal Lehout Maire-adjoint chargé des affaires civiles

"Pensez à voter le 7 juin! Cela ne vous prendra que moins d'un guart d'heure le dimanche entre 8h et 20h. Prenez ces quelques minutes sur votre week-end car ce vote est important. Il est le seul qui fera entendre votre voix en Europe. Le vote est un droit acquis aux Français mais c'est aussi un

devoir pour tout citoyen et la seule possibilité d'être acteur au sein de l'Europe qui, chaque jour, prend des décisions prépondérantes pour l'avenir de chaque citoyen européen."

Charenton magazine • juin 2009 • page 6 Charenton magazine • juin 2009 • page 7 **UNE VILLE POUR DEMAIN** CONCERTATION

Les Institutions européennes Conseil européen Réunion des chefs d'Etat et de gouvernement se tenant **Opère les arbitrages** 4 fois par an. au sein du Conseil **Parlement** des Ministres européen Elu au suffrage universel **Définit les grandes orientations** pour 5 ans, il représente les **Donne les impulsions** Conseil des citoyens, vote les "lois" Ministres et le budget européens avec le Conseil des Organe législatif regroupant Commission Ministres. en formations spécialisées européenne les Ministres des Etats membres. 27 commissaires, désignés par les Etats membres et investis Cour de justice par le Parlement européen. **Assure le respect** Elle exprime l'intérêt général européen et du droit européen propose les directives et les règlements dans l'interprétation aux deux organes législatifs : et l'application Le Conseil des Ministres communautaires. et le Parlement européen.

Le vote par procuration

Le mois de juin est souvent synonyme de premiers départs en vacances, de petits week-end ensoleillés. Pour autant ces agréables moments ne doivent pas empêcher les citoyens de faire entendre leur voix aux élections européennes du 7 juin prochain. La solution pour tout concilier: le vote par procuration.

Établir une procuration vous permet de choisir un autre électeur qui se rendra à votre place au bureau de vote et qui votera aux élections européennes pour vous. La demande de procuration est gratuite.

Qui choisir?

L'électeur choisi pour voter à votre place

- que vous mais pas forcément dans le même bureau de vote.
- Ne pas avoir reçu plus d'une procura-

tion d'un résident français, il peut en recevoir une deuxième d'un électeur résidant à l'étranger.

Comment établir la procuration ?

Il faut vous rendre soit au tribunal d'instance, soit au commissariat de police, soit à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence et remplir un formulaire. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à cause de votre état de santé, un officier de police judiciaire peut se déplacer à votre domicile sur demande écrite. Il vous revient ensuite de prévenir la personne que vous avez choisie.

Quels sont les papiers à fournir?

Vous devez simplement présenter un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...). Sur le • Être inscrit dans la même commune formulaire, il vous faudra remplir des informations sur la personne à qui vous donnez procuration: nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance.

Résiliation:

Vous pouvez résilier votre procuration à tout moment pour voter vous-même ou changer de personne votant à votre place en suivant la même procédure que pour le premier établissement.

Renseignements : Direction municipale des Affaires civiles au 01.46.76.46.50.

Le Bus Services à votre disposition

A l'occasion des élections européennes, le Bus Services est à la disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer pour se rendre à leur bureau de vote. Il circulera le dimanche 7 juin de 10h à 12h30. Si vous souhaitez être accompagné pour aller voter, veuillez contacter Maria Rodriguès au 01.45.18.36.33, impérativement avant le jeudi 4 juin.



Donnez Votre avis!

Aménagement du quartier de Bercy La concertation préalable

Charentonnais et Mauritiens vont pouvoir découvrir les projets d'aménagement dans le quartier de Bercy-Charenton sur les propriétés actuellement occupées par des entrepôts et sur une partie des terrains appartenant à la SNCF et à RFF.

Cette première étape de la concertation présente l'état d'avancement des études d'aménagement préalables du futur quartier.

Un registre est à votre disposition pour recueillir vos observations. Des réunions publiques seront organisées et vous serez régulièrement informés de l'avancement du projet.

Votre participation pour enrichir le projet sera donc des plus précieuse. C'est tout l'objet de la concertation.

Une réunion publique d'information se tiendra le samedi 13 juin à 11h à la Verrière de Bercy.

Exposition et recueil de vos observations :

du lundi 8 au samedi 13 juin

Verrière de Bercy - Place d'Astier de la Vigerie de 15h à 19h en semaine de 10h à 13h le samedi

du lundi 15 au samedi 20 juin Hôtel de Ville de Saint-Maurice

du lundi 22 au samedi 27 juin

Hôtel de Ville de Charenton - Salle Séguier de 15h à 18h en semaine de 10h à 13h le samedi

Charenton magazine • juin 2009 • page 8 Charenton magazine • juin 2009 • page 9 UNE VILLE POUR DEMAIN

DOSSIER

Le 11 mai dernier, le Maire de Charenton. Jean-Marie Brétillon. a convié Charentonnais et Mauritiens à une réunion publique afin de leur présenter, à quelques semaines de son achèvement. le futur lycée Robert Schuman, les enseignements dispensés, les aménagements et équipements entrepris à ses abords mais aussi, comme l'a rappelé Christian Cambon. **Sénateur-Maire** de Saint-Maurice, afin de "faire taire les fausses informations" qui courent autour de ce projet depuis son initiation.



Un lycée intégré à son environnement

L'architecte s'est chargé de faire virtuellement visiter le chantier aux participants. Puits canadiens, terrasses plantées, panneaux solaires et piles photovoltaïques, insonorisation, il leur a montré combien ce bâtiment était à la fois inscrit dans son quartier, respectueux de l'environnement et, surtout, conçu pour s'adapter aux besoins des utilisateurs.

Un lycée polyvalent d'excellence

Si certains avaient pu craindre une omniprésence des sections professionnelles issues du déménagement du lycée Jean Jaurès dans les locaux de Robert Schuman, l'Inspecteur d'Académie, Didier Jouault les a rassurés au cours de la réunion publique.

Aleurs cotes, Jean Tyron. Christian Cambon avaient tenu à leurs côtés, Jean-Marie Brétillon et réunir toutes les personnes directement concernées par la construction et le fonctionnement du lycée. Toutes ont répondu présent, exception faite du Conseil régional pourtant en charge de la construction du bâtiment! Etaient ainsi présents ce soir-là : Didier Jouault, Inspecteur de l'Académie de Créteil, Françoise Lemarchand, Inspectrice d'Académie adjointe, Manuel Lopes, Proviseur-constructeur du lycée, Jean-Michel Buron, architecte, Jean-François Latil, Maître d'œuvre du chantier et Thierry Leday, technicien du Conseil général du Val-de-Marne.

Le fruit d'une longue histoire

Après avoir rappelé combien l'arrivée prochaine de cet établissement était un réel plaisir pour toute l'équipe

municipale et les habitants des deux villes, Jean-Marie Brétillon a tenu à revenir sur l'historique de ce projet, fruit d'une volonté farouche alliée à un travail volontaire et patient.

Si jusqu'à présent les deux communes étaient rattachées à des lycées dont la bonne réputation pédagogique n'est plus à faire (Delacroix, Marcellin Berthelot, Maximilien Perret et d'Arsonval), leur envie de se doter de leur propre lycée est devenue plus pressante dans les années 1990.

Malheureusement, ce dessein s'accompagnait de nombreuses difficultés aux premiers rangs desquelles on pouvait noter : le terrain, l'accord de la Région seule habilitée à assurer la construction et l'aide de l'Etat chargé de mettre à disposition le personnel éducatif nécessaire.

Un terrain, une opportunité

L'Etat et la Région ayant rendu un avis favorable, restait à trouver le terrain. Après des propositions restées sans concrétisation (Ile Martinet en zone inondable, quartier de Bercy trop coûteux, actuel lycée Jean Jaurès trop exigu, etc.), une opportunité inespérée s'est présentée en 2003 à la municipalité : 7300m² rue de l'Embarcadère se libéraient pour 5,3 millions d'euros, prix fixé par les Domaines, c'est-à-dire par l'Etat.

En trois jours, les élus, à l'unanimité, votaient la préemption de ce terrain qui, 6 ans plus tard abrite le lycée Robert Schuman.

D'aucuns ont pu s'étonner du prix payé pour acquérir cette parcelle. Toutefois, il faut savoir, à titre d'exemple, qu'en 1997, le terrain actuellement occupé par la société Natixis a été vendu pour une somme de 18 millions d'euros.

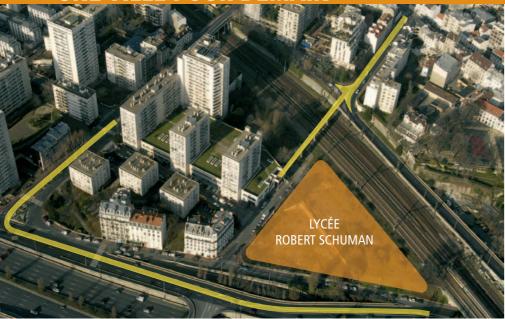
Première visite du chantier par les élus

Les élus municipaux ont pu visiter le chantier du lycée le 5 mai dernier depuis les sous-sols aux impressionnants puits canadiens jusqu'aux terrasses plantées installées sur les toits en passant par les salles de classes, le centre de documentation, les laboratoires, etc.



A cette occasion, ils ont pu constater, entre autres choses, que l'insonorisation et la luminosité promises étaient bien au rendez-vous, mais aussi que tout était en ordre pour une livraison dans les délais annoncés.

UNE VILLE POUR DEMAIN



D'importants travaux de sécuriation vont être réalisés sur les abords du lycée : le quai des Carrières, la passerelle, la rue Victor Hugo et la rue Arthur Croquette.

Il a développé en détail, en effet, les modalités grâce auxquelles le lycée prendrait, année après année, son visage définitif. Refusant d'arracher les lycéens d'ores et déjà scolarisés à leurs établissements actuels, il a fait le choix d'ouvrir, au fil des arrivées des nouveaux élèves, les classes nécessaires.

C'est pourquoi à la rentrée 2009, seules des classes de seconde (5 ou 6 selon les besoins avérés) composeront les effectifs des formations "générales". Successivement, lors des rentrées scolaires suivantes, apparaîtront les premières L, ES, S et enfin, les Allemand demandée par Jean-Marie terminales

Pour la partie technologique, les ouvertures de classes concerneront les premières et les terminales STG options Communication et Gestion des entreprises.

De son côté, la section d'enseignement professionnel, outre le CAP des métiers de la vente, resteront à terme au lycée Robert Schuman, deux bacs pro en 3 ans (2nd, 1^{ere} et terminale): commerce section européenne italien et comptabilitées.

Cela permettra aux élèves issus de nos collèges empruntant cette filière de rester sur leur secteur au lieu d'aller plus loin dans le département.

De cette manière, il est envisagé que le

lycée ouvre avec 273 élèves en générale et technique et 213 élèves en formation professionnelle en 2009 contre respectivement 570 et 147 en 2013.

Un lycée adapté aux besoins charentonnais

L'Inspecteur d'Académie a également insisté sur les aménagements qui ont été consentis à la demande des élus et ce, notamment, en ce qui concerne la création d'une section européenne anglais dès septembre 2009 en seconde

Pour l'heure, la section européenne Brétillon et Christian Cambon sera conservée au lycée maisonnais Eugène Delacroix. Les langues dites "mortes" (latin et grec) seront également enseignées à Charenton.

L'adjointe de Didier jouault, Françoise Lemarchand, a rassuré les parents : "tous les élèves de 3ème scolarisés aux collèges Nocard de Saint-Maurice et de La Cerisaie à Charenton seront prioritaires pour être affectés en seconde générale au lycée Robert Schuman. En ce qui concerne l'entrée en section professionnelle, les modalités restent inchangées. Elles ne suivent pas la logique géographique mais s'effectuent en regard du dossier scolaire de l'élève.'

La sécurité plutôt que la vitesse!

Autre point d'inquiétude éludé grâce à cette réunion d'information : la sécurité des abords du lycée.

Conjointement, le Conseil général et la Ville ont travaillé sur ce sujet et sont arrivés à la conclusion que quatre secteurs étaient prioritaires : la rue Arthur Croquette, la passerelle dont les travaux se dérouleront au cours du dernier trimestre 2009. l'aménagement de la rue Victor hugo pour les personnes à mobilité réduite et le quai des Carrières (voir encadré).

Afin de privilégier la sécurité des piétons, le Conseil général va y implanter un carrefour giratoire, des plateaux surélevés, passer de quatre à deux voies de circulation et aménager une piste cyclable.

Pour conclure cette réunion publique, les deux Maires ont formulé un vœu "Parents et élèves, aimez ce lycée et faîtes-en bon usage!"





▲ La rue Arthur croquette

▲ La passerelle actuellement

▲ Une proposition de rénovation de la passerelle

L'installation de ce nouvel établissement scolaire se conjugue avec la réalisation d'importants travaux de sécurisation des abords du lycée. Ces interventions prépondérantes pour assurer la sécurité des futurs lycéens sont pris en charge par le Conseil général et par la Ville.

Les travaux des abords

du lycée ont débuté

Depuis le 27 avril, les travaux des abords du futur lycée ont débuté avec l'aménagement de la rue Arthur Croquette.

nécessité trois semaines d'intervention, est de sécuriser les déplacements des et la rue du Cadran. Flanqué contre les

passants en général et des futurs lycéens en particulier entre la station de métro "Charenton écoles" et la passerelle de l'Embarcadère qui mène au lycée Robert Schuman.

Pour parvenir à une meilleure sécurisation de ce trajet, un des trottoirs de la rue Arthur Croquette a été élargi d'un mètre puis doté de potelets et barrières interdisant tout franchissement de la voie en dehors des passages piétons.

La Ville va compléter ces aménagements L'objectif de cette première tranche, qui a par l'installation d'un massif végétalisé au carrefour formé par la rue Croquette

bordures de la voie, cet espace donnera un aspect agréable à cette partie de la voie tout en rendant impossible une traversée des passants en dehors du passage piétons

Enfin, gageons que le rétrécissement de la voie dû à l'agrandissement du trottoir allié à l'implantation de ce massif végétalisé favorisera le ralentissement et le flux des véhicules empruntant cette route.

D'autres travaux concernant les abords du futur lycée sont encore prévus. Il s'agit de la reconfiguration par le Conseil général du Quai des Carrières et la refonte de la passerelle prise en charge par la Ville ainsi que l'aménagement de la rue Victor Hugo.

Ces opérations débuteront respectivement au cours du mois de juin et durant le dernier trimestre de l'année.



Trois questions à... Didier Jouault, Inspecteur d'Académie

Comment se situe le ouveau lycée au sein de l'organisation acaue? Quels élèves

Le Lycée Robert Schuman accueillera les élèves qui en font le souhait des communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice mais également des élèves de communes plus éloignées. Les Charentonnais et les Mauritiens seront prioritaires dans leur choix lors des affectations en lycée au mois de juin. Tout élève de Charenton ou de Saint-Maurice choisissant le nouveau lycée y aura une place réservée. Le lycée Robert Schuman s'inscrit réellement dans une logique de proximité. Ceci signifie un confort de vie et une plus value notable pour les élèves de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.

Cet établissement s'inscrit également dans une logique de complémentarité. Il permet d'alléger certains lycées, dont le lycée Delacroix, de l'afflux des élèves en seconde et propose des enseignements complémentaires cohérents dans un plan de formation régional.

Quelles sont les filières d'enseignement roposées à la rentrée 2009 puis lors de la configuration définitive du lycée ?

Le lycée Robert Schuman est un lycée polyvalent, comme tout nouveau lycée qui voit le jour actuellement en France. Cela signifie qu'il accueille des enseignements généraux et techniques ainsi que des enseignements professionnels.

Après une seconde de détermination, les lycéens pourront opter dans le cadre d'une filière générale, pour un baccalauréat littéraire (L), scientifique (S) ou économique et social (ES), ou bien encore, pour un baccalauréat comptabilité et finances ou mercatique. dans le cadre d'une filière technologique (STG).

A la rentrée 2009, les élèves désireux de poursuivre leur scolarité dans la filière professionnelle ont un large choix. Parmi eux se trouvent, en partie, des élèves qui ont déjà commencé leur scolarité au lycée Jean Jaurès, qui ferme cet été. Le lycée offre la possibilité des formations qualifiantes de plusieurs niveaux : du CAP "Métiers de la vente", par exemple, au bac Pro en 3 ans. Une classe passerelle post BEP et un baccalauréat Professionnel en deux ans sont proposés la première année, en 2009-2010. Enfin plusieurs Baccalauréat Professionnels 3 ans sont proposés aux futurs élèves : le Bac Pro commerce

jusqu'en 2012, le Bac Pro Comptabilité et Bac Pro Commerce mention "Italien européen" dès 2009. Il s'agit des "nouveaux" Baccalauréats, qui sont très cotés comme diplômes d'insertion professionnelle dans une région dominée par le "tertiaire".

Les élus des deux villes souhaitent conférer un caractère européen à ce lycée. Quel rôle peut jouer l'Académie de Créteil pour soutenir cette volonté?

Le nom du lycée montre clairement qu'il est ancré dans son temps avec la volonté des autorités académiques de l'inscrire dans une dynamique européenne. Pour preuve : une carte des langues très riche et diversifiée tant pour l'enseignement général et technologique que l'enseignement professionnel. En effet l'anglais LV1 ou LV2, l'allemand LV1 ou LV2, l'espagnol LV2 et LV3 (exception dans le département) comme l'italien LV2 option "européen" montrent que l'établissement a bien cette vocation européenne. De plus, la certification B1 en allemand ou en anglais au Baccalauréat et, davantage encore, l'ouverture d'une section européenne anglais dès la rentrée 2009 montrent l'attachement de l'académie de Créteil à édifier un lycée fléché "européen" Les projets vivants dès septembre 2009 confirmeront très vite cette carte d'identité Europe.

UNE VILLE À VIVRE

Tout un chacun aspire à vivre dans une ville belle et propre. Pour tenter de s'approcher des attentes légitimes des habitants, la municipalité et la Communauté de Communes font au mieux pour maintenir la ville propre, mais des incivilités viennent dégrader le travail réalisé, notamment avec l'entreposage sauvage des encombrants.

Deux collectes par mois

En effet, trop souvent nos trottoirs jonchés de carcasses d'appareils sanitaires, de squelettes de vieux meubles et autres encombrants prennent l'aspect d'une décharge. Pourtant, un ramassage à domicile est proposé deux fois par mois dans tout Charenton. Pour réaliser ce ramassage des encombrants, la ville a été scindée en deux secteurs : les habitations sises de la rue de Paris à l'avenue de Gravelle pour lesquelles la collecte s'effectue les 1er et 3ème mardis du mois et celles comprises entre la rue de Paris et le quai des Carrières auprès desquelles la société Véolia intervient les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois.

Ces **encombrants** qui défigurent nos rues!

A noter, lorsque le mois présente un 5^{ème} mardi, toute la ville est alors concernée par le ramassage des encombrants.

Des trottoirs aux allures de décharge

Malgré cette prestation, certains n'hésitent pas à entreposer leurs encombrants sur leur pas de porte des jours durant, enlaidissant ainsi leur quartier, rendant dangereux l'accès à leur trottoir pour les piétons et obligeant la Ville, qui paie un prestataire pour effectuer ce travail, à envoyer ses propres équipes pour remédier au problème. Il est donc rigoureusement demandé aux habitants de bien vouloir déposer les objets dont ils veulent se défaire, la veille au soir de la collecte, en prenant soin de ne pas gêner le passage.

Des encombrants qui n'en sont pas

L'incivisme constaté est parfois le fruit d'une simple erreur. Difficile parfois de se souvenir de ce qui est et de ce qui n'est pas considéré comme un encombrant. Les encombrants sont des objets d'origine domestique de grands volumes. Ce sont les vieux matelas, les moquettes, les vieux meubles, la ferraille, les appareils domestiques et les emballages, à l'exception des

cartons qui, aussi grands soient-ils, doivent être présentés (bien pliés!) à la collecte du soir. On se trompe souvent, mais les gravats, les batteries de voiture, les huiles de vidange, les anciennes cloisons, etc. ne sont pas des encombrants.

Une solution : la déchetterie

Pour tous ces déchets non considérés comme des encombrants et pour tous les encombrants dont les habitants voudraient se défaire en dehors des dates de passage, il existe une solution : la déchetterie d'Ivry-sur-Seine (34, avenue Victor Hugo - Tél. 01.43.90.00.28). Elle est ouverte tous les jours de 10h à 18h, y compris le dimanche et les jours fériés aux particuliers (voir opération Portes Ouvertes ci-contre).

Attention, déchets toxiques, médicaments, pots de peinture, etc. ne sont pas acceptés. Il existe d'autres solutions de collecte pour ces rebuts.

Un conseiller : l'ambassadeur de tri

La Communauté de Communes dispose d'une Ambassadrice du Tri pour vous aider à vous y retrouver et vous informer. Si vous avez le moindre doute dans la gestion d'un de vos déchets, n'hésitez pas à contacter Mylène Landerneau au 01.46.76.47.00. ■





Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville.

"La ville de Charenton et la Communauté de Communes conjuguent leurs efforts financiers, matériels et humains pour offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable. On ne peut que regretter le comportement irresponsable de certaines personnes qui mettent à mal ces efforts et qui pénalisent ainsi le reste de la population. En raison des dépôts sauvages qui jonchent les trottoirs, en dehors des jours de ramassage, la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice étudie la rédaction d'un arrêté

permettant de verbaliser le non respect de la réglementation. Il est fâcheux d'en arriver à cette solution pour que nos deux villes demeurent des villes propres et agréables à vivre."

Des travaux rue Nocard pour plus de sécurité

Le croisement formé par les rues de Paris et Nocard a fait l'objet d'une totale reconfiguration. Ce chantier, dont le maître d'ouvrage était le Conseil général, avait pour seul mot d'ordre : la sécurité.

La sécurité des conducteurs...

La sécurité des conducteurs de véhicules, tout d'abord. Pour leur permettre d'avoir à la sortie de la rue Nocard et au moment de s'introduire dans la circulation de la rue de Paris une meilleure visibilité, le panneau "Stop" a été avancé sur la rue de Paris. Cependant, n'oublions pas que ces aménagements ne sauraient contrecarrer les difficultés engendrées par les stationnements en double file trop souvent remarqués sur la rue de Paris.

...et celle des piétons.

La sécurité des piétons, et particulièrement celle des jeunes enfants scolarisés à l'école Saint-Pierre, a elle aussi été au cœur de la reconfiguration du croisement. Les trottoirs, à cet endroit, ont été élargis de part et d'autre de la chaussée de 2,5 mètres. La distance de traversée de la rue de Paris étant ainsi amputée de 5 mètres, elle a perdu en dangerosité. Par ailleurs, les trottoirs ont été entièrement bordés de barrières. Ce nouvel aménagement impose une canalisation naturelle des passants contraints, de cette manière, à traverser dans les passages piétons.

Cette rénovation s'intègre donc particulièrement bien dans le travail effectué par la Ville en faveur de la sécurité routière

Le **Syctom** ouvre ses portes

Le samedi 6 juin 2009, le centre multi-filières de traitement des déchets ménagers du SYCTOM de l'Agglomération parisienne ouvre ses portes au public de 10h30 à 17h.

Avec un départ de visite toutes les 20 minutes environ, les visiteurs pourront observer les différentes étapes du traitement des ordures ménagères, depuis la livraison par les camions de collecte jusqu'à la production d'énergie et le traitement des fumées d'une part, ainsi que la séparation mécanique et manuelle des matériaux issus des collectes sélectives en vue du recyclage d'autre part.

Le public comprendra mieux comment les déchets ménagers sont valorisés. ■

Centre du SYCTOM de l'Agglomération parisienne

43, rue Bruneseau - 75013 Paris - Métro : ligne 5 : Mairie d'Ivry-sur-Seine, ligne 14 : Bibliothèque François Mitterrand-PC : Arrêt Masséna

Renseignements au 01.40.13.17.29 ou 52

Bulletin d'inscription au concours 2009 des Balcons Fleuris

Charenton-le-Pont	des baicons rieuns	
M. Mme, Mlle		
Prénom		
Adresse	<u> </u>	
	400	
Moyen d'accès - Balcons visible	s de quelle rue : à préciser	
Balcons visibles de quel étag	e : à préciser	
Désire participer au conc	ours 2009 des balcons fleuris	
☐ Catégorie 1 : Balcons et	terrasses 🖵 Catégorie 2 : Immeubles collectifs	
Cochez la case correspondante.	catégorie 4 : Jardins privatifs	
On ne peut s'inscrire qu	e dans une seule catégorie.	
	r avant le 14 juin 2009, dûment complété,	
a la Direction de la Communica	ation - 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.	-18

UNE VILLE SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATION



Comme les années précédentes, un dispositif de prévention est proposé aux personnes âgées ou en situation de handicap en cas de période caniculaire. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire!

Dans quelques jours, les Charentonnais âgés de 65 ans et plus, ceux de 60 ans reconnus inaptes au travail ou encore les personnes en situation de handicap vont recevoir un courrier par lequel ils sont invités à s'inscrire, à l'aide d'un formulaire mis à leur disposition par le Centre Communal d'Action Sociale, pour figurer dans le registre des personnes isolées.

Cette inscription sécurisée est gratuite, facultative et volontaire. Elle leur permettra, en cas de grandes chaleurs, d'intégrer le dispositif canicule proposé par le Service Retraités de la Ville. Aucun autre procédé n'est utilisé.

Les personnes inscrites recevront, en période de canicule et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, des appels téléphoniques réguliers émis par le C.C.A.S. Ces appels ont pour but d'apporter des conseils et de l'assistance aux bénéficiaires, mais aussi, en cas de non réponse, de prévenir le proche dont la personne aura communiqué les

coordonnées. En cas d'urgence, les secours seront appelés. Les Charentonnais qui vont s'inscrire doivent savoir que les informations qui auront été fournies lors de l'inscription seront consignées dans un registre confidentiel.

Toutefois, en cas d'alerte et d'urgence, elles seront susceptibles d'être communiquées à la Préfecture et d'être utilisées pour l'organisation et la coordination des interventions à domicile. Les Charentonnais qui envisagent de passer seuls l'été dans notre ville sont donc vivement invités à retourner le formulaire d'inscription.

Ce dispositif ne doit pas pour autant nous faire oublier que la meilleure prévention reste la solidarité entre membres d'une famille, entre amis ou tout simplement entre voisins.

Au moindre doute, contactez un médecin ou un pharmacien et, en cas de malaise, appelez les secours (le 15 ou le 18).

EN BREF...

Les rendez-vous du mois de juin

Les conférences culturelles

Ces conférences sont proposées par Christian Roy-Camille. Vendredi 5 juin : Camille Saint-Saëns Vendredi 12 juin : Balzac et "La Comédie Humaine"

Vendredi 26 juin : Ella Fitzgerald Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux (3ème étage), à 14h30. Inscriptions le jour même sur place. Tarif : 9,40 €

Les séances de cinéma

Jeudi 11 juin : "Persepolis", film d'animation réalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud. Durée : 1h35 Jeudi 25 juin : "Le fils de l'épicier", comédie réalisée par Eric Guirado. Durée : 1h30

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux (3ème étage) à 14h30 suivi d'un échange autour d'un verre. Tarif: 3,05 € par personne.

Service Retraités

CCAS, Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux. Renseignements au 01.45.18.36.32

Collecte alimentaire

Afin de remplir sa mission auprès de ses bénéficiaires sans cesse plus nombreux et de renouveler ses stocks, Au Petit Plus a besoin de denrées alimentaires non périssables. Elle organisera donc, les samedi 6 (de 8h à 19h) et dimanche 7 juin (de 9h à 13h), une collecte alimentaire devant le Monoprix.

Un toit, deux générations : tout un programme !

"Ensemble2générations" est une association partenaire du pôle de Médiation sociale de Charenton.

Sa mission : favoriser le logement gratuit pour les étudiants et rompre la solitude des seniors en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels.

Des solutions adaptées

Cette association chrétienne, nouvellement implantée dans le Val-de-Marne est ouverte à toute personne (quelle que soit son origine, sa culture, sa confession) qui croit au pouvoir de la solidarité dans un échange simple : un logement, un service.

Elle assure aux seniors et aux étudiants des solutions sécurisantes et adaptées aux besoins de chacun grâce à différentes formules :

- Chambre gratuite contre une présence le soir : l'étudiant s'engage à être là à partir du dîner six soirs sur sept (il est libre deux week-end par mois),
- Chambre contre services et petite participation financière aux charges : l'étudiant s'engage à rendre des services et une présence conviviale selon vos besoins (courses, repas partagés, initiation à l'informatique, fermeture des volets, etc.).
- Chambre avec loyer si le senior a besoin d'un complément de revenus : il s'agit d'une simple cohabitation que chacun rendra chaleureuse et courtoise.

Un suivi assuré

Les membres de l'association se mettent à l'écoute du senior en le rencontrant peu après son appel téléphonique, chez lui, dans son environnement habituel; ils évaluent ses besoins et prennent en compte ses désirs pour voir quelle formule et quel profil d'étudiant lui conviennent.

Par ailleurs, suite à la réception du dossier de l'étudiant, ils s'efforcent d'approfondir ses motivations pour partager le logement d'un senior.

La mise en relation s'effectue ensuite et si les protagonistes décident d'aller plus loin, l'association leur fournit tous les documents utiles à l'officialisation de leur engagement réciproque, comme la convention d'hébergement pour une durée moyenne d'une année universitaire. L'association assure un suivi et propose sa médiation en cas de problème.

Un concept simple, une association pour le mettre en œuvre : une sécurité pour le senior et un soutien pour l'étudiant. Maintenant, à Charenton, le pont entre les générations est assuré. A vous de jouer!



Pour de plus amples renseignements :

"Ensemble2générations" Antenne du Val-de-Marne - 25, rue de Joinville

94120 Fontenay-sous-Bois - Dominique Brière : 06.87.76.22.21 www.ensemble2generations.fr

Pôle de Médiation sociale Centre Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux Tél. 01.45.18.36.18

Le café des Mamans à Aliaj



Depuis plusieurs semaines déjà, un groupe de mamans se réunit le samedi matin à l'Espace Jeunesse Aliaj. Pour se connaître et partager un bon moment, ces mamans échangent leurs connaissances en cuisine, couture et projettent même de faire du sport ensemble. A ce jour, elles ont confectionné des tabliers sur les conseils de l'une d'entre elles, et envisagent de les utiliser lors des prochains rendez-vous cuisine. Une autre maman prendra alors le relais pour montrer et partager son savoir-faire. Ces rencontres se font tous les quinze jours et afin d'enrichir le champ d'action et la diversité, ces mamans espèrent rencontrer de nouveaux parents.

Si l'eau m'était contée

L'espace Jeunesse Aliaj et "Ciné sur les quais" participent à l'édition 2009 du Festival de l'Oh. Pour sensibiliser tous les publics à la question de l'eau, des animations, rencontres et projections sont programmées à l'Aliaj le vendredi 26 juin.

Toute la journée : expositions thématiques.

A 19h, une activité ludique de dégustation. Venez découvrir et trouver le goût des eaux minérales, parfumées ou pétillantes.

A 20h, dans le cadre de "Ciné sur les quais", diffusion du documentaire britannique "La planète bleue" puis dégustation de sorbets.

Renseignements: 01.46.76.44.58 ou sur le site www.aliaj.fr

UNE VILLE EN ACTION PRÈS DE CHEZ VOUS VRAI / FAUX

Brocante du Lions Club

Les 13 et 14 juin, la 15ème brocante du Lions Club de Charenton se déroulera sur la place Aristide Briand. Ce sera pour tous les participants l'occasion de trouver l'objet insolite ou utile sur les stands, de faire des rencontres amicales ou tout simplement de participer à l'une des nombreuses actions caritatives de l'association. Le bénéfice de ces deux journées permettra d'offrir un chien guide à un non-voyant.

Rens. par téléphone au 01.49.77.09.21 ou par mail : broc.lions.charenton@free.fr

Le grain de charme de la gravure



Du 2 juin au 4 juillet, à l'occasion du mois de l'estampe, le peintre-graveur Eliane Schirck proposera aux Charentonnais de prendre avec elle un "Itinéraire gravé". A travers ses délicates œuvres, elle fera découvrir tous les procédés chers à l'art de la gravure.

"Itinéraire gravé" chez "Grain de Charme" 6, rue du Général Leclerc. du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h30. Renseignements au 01.43.78.44.23 ou sur le site www.graindecharme.fr

Concert à la chapelle de Conflans

Le dimanche 14 juin à 16h, l'Association des Amis de la Chapelle de Conflans propose un concert du Chœur Vent d'Est du Perreux-sur-Marne et de l'ensemble de harpes du Conservatoire André Navarra. Entrée libre - libre participation

Chapelle de Conflans, entrée par le 2 rue du Séminaire de Conflans ou par le Parc de Conflans

Pour vos événements heureux, pensez "Happy days"!

Au départ, Dominique, Patrick et Jimmy Zaghroun sont spécialisés dans la vente de souvenirs de Paris. Charentonnais depuis 14 ans, ils ont naturellement pensé à notre ville lorsqu'il fut question de trouver un local de stockage.

Leur dévolu s'est porté sur le

168 de la rue de Paris, une belle surface qui avait abrité précédemment l'agence d'un promoteur immobilier.

Du souvenir à la fête

Les articles de souvenir une fois entreposés dans la réserve, les voici face à une belle boutique qu'il serait bien dommage de ne

pas employer. Ils se mettent donc à rechercher l'activité idéale; et c'est ainsi que l'idée prend naissance: proposer des cadeaux événementiels tels que des corbeilles de linge brodé et personnalisé, des présentations de dragées, et tout ce qui peut se rattacher à l'organisation d'une fête (articles lumineux, canons à cotillons, etc.). En septembre, au moment d'ouvrir les portes de la boutique à

l'ambiance feutrée et chaleureuse, ils la baptisent spontanément "Happy days in Paris": "Happy days" parce qu'ils célèbrent avec les clients leurs jours heureux de leur vie (naissance, baptême, communion, bar-mitzva, mariage, etc.)

et "in Paris", en clin d'œil à leur activité première.

Des prestations sur mesure

Ce qui fait leur particularité, c'est leur volonté d'offrir du "sur-mesure" à leurs clients qu'ils reçoivent, d'ailleurs, sur rendez-vous pour prendre le temps de comprendre leurs besoins. Grâce à une sélection d'articles internationaux, originaux et raffinés mais aussi grâce au

soutien d'une créatrice spécialisée, ils sont en mesure de proposer des articles introuvables ailleurs et peuvent répondre à n'importe quelle demande même les plus originales.

Alors la prochaine fois que vous célébrez un événement heureux, n'hésitez pas à pousser la porte de "Happy Days in Paris" et à avouer vos envies les plus originales, vous ressortirez émerveillé!

Happy Days in Paris - 168, rue de Paris - Tél. 06.20.60.91.62

La qualité à l'honneur

Le 16 mars dernier, deux artisans charentonnais ont été mis à l'honneur par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne. **La Boulangerie Flandrin** 1, rue du Général Leclerc, pour la deuxième année consécutive, a reçu la Charte Qualité pour la gestion de leur entreprise et leur "savoir-recevoir". De son côté, Mylène de Bodolium, propriétaire du salon de coiffure afro-européenne **"My Dyl Coiffure"** 32, rue de la République, a obtenu le titre très convoité de Maître artisan.

Pour ces deux commerces de proximité, félicitations!







Toutes les associations locales ne perçoivent pas de subvention.

Vrai. Toutes les associations charentonnaises (130 environ) ne perçoivent pas de subvention de la Ville. Certaines ne la sollicitent pas et d'autres ne présentent pas un dossier de demande suffisamment consistant pour que la Ville engage pour elles des fonds publics.

Il existe d'autres cas d'associations ne percevant pas de subventions communales. Cette année, par exemple, suite au transfert de la compétence culturelle à la Communauté de Communes, les associations culturelles ne dépendent plus de la Ville mais restent éligible à des subventions intercommunales. De même, certaines associations locales sont soutenues différemment par Charenton. Elles reçoivent des aides en nature telles que des prêts de salle, de cars, de travaux d'administration ou de communication. etc. C'est une manière différente mais efficace de les épauler dans leurs actions.

Attribution des **subventions**

Charenton Magazine et Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé de la vie associative ont passé le sujet des attributions des subventions au crible d'un "Vrai/Faux".

La répartition des subventions n'est pas objective...

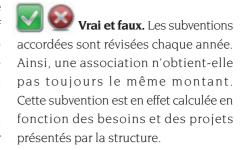
Faux. En 2001, la Ville s'est dotée d'une nouvelle délégation, la Vie associative, puis en 2008 du service municipal correspondant. Cette double création est la marque d'une volonté forte d'intégrer pleinement le tissu associatif à la vie locale en accompagnant les associations, certes d'un point de vue financier, mais aussi dans l'aide à la création ou encore à la réalisation de leurs projets. Ceci s'est accompagné de l'instauration d'un protocole strict et méthodique pour les demandes de subventions. Rien n'est laissé au hasard et le dispositif est le même pour toute association sollicitant une aide de la Ville : il s'agit de remplir un dossier conséquent décortiquant dans le détail l'état de santé financier, humain, de projet, etc. de l'association. Grâce à cet outil, les commissions, composées d'élus, peuvent examiner en toute objectivité les demandes associatives. C'est ensuite le Conseil municipal qui attribue ou non les fonds.

... et manque de clarté.

Faux. Les subventions sont mises au vote au cours d'un Conseil municipal entièrement dédié à ce sujet. Le Conseil municipal est par nature un lieu public auquel tout habitant peut assister. Il n'y a donc aucun mystère qui plane autour des accords de subventions. Par ailleurs, le service Vie associative propose à chaque internaute, via le site Internet de

la Ville, de retrouver de manière exhaustive les subventions versées à chaque association (www.charentonlepont.fr/association/subventions.php).

Cette année, les associations percevront moins de subventions.



De manière générale, la subvention que les associations reçoivent est la somme de l'aide municipale et de la Dotation Départementale de Fonctionnement (D.D.F.) allouée par le Conseil Général. En ce qui concerne les associations sportives, une Dotation Départementale Supplémentaire (D.D.S.) vient s'ajouter au calcul. Pour l'année 2009, Charenton a décidé de poursuivre sa politique envers la vie associative; mais il n'en va pas de même du Conseil Général qui ne versera, cette année et jusqu'à nouvel ordre, ni la D.D.F. ni la D.D.S.

Vie associative

11, rue de Valmy
Tél. 01.51.33.51.22
Vous pouvez également
consulter le Portail associatif:
www.charentonlepont.fr/association/annu_asso.php

UNE VILLE EN ACTION

SPORTS



Daniel Blanchard reçoit la Médaille d'or Jeunesse et Sports

Le 31 mars dernier, dans les Salons de la Préfecture, Daniel Blanchard, que beaucoup de Charentonnais connaissent bien, a reçu la médaille d'or Jeunesse et Sports des mains du préfet du Val-de-Marne. Cette distinction vient couronner un investissement de longue date en faveur de la pratique sportive auprès du plus grand nombre et particulièrement à Charenton durant ses mandats de Maire-Adjoint chargé des sports.

Challenge olympique des familles

Pour la 3^{ème} année consécutive. le Comité Départemental Olympique et Sportif 94 et ses partenaires organisent le Challenge olympique des familles. Cette manifestation se déroulera le dimanche 14 juin 2009 (à partir de 12h30) dans le parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne. Il s'agit de rassembler un public familial sur le thème de "Venez jouer à l'athlé" autour de 3 épreuves (course, saut, lancer), mais aussi de mobiliser les participants autour de nombreux stands et des animations gratuites : mur d'escalade, trampoline, poney, tir à l'arc, badminton, rugby, football, cerf-volant... La journée se clôturera par un spectacle sportif et artistique.

Rens au 01 48 99 10 07 ou www.cdos94 or

Quand Charenton flirte avec l'athlétisme de haut niveau

Le club d'athlétisme, l'Azur Olympique, vient d'ouvrir la saison 2009 en fanfare grâce à deux vétérans plein d'élan.

L'Azur Olympique est un club sportif qui sait parler à tous les cœurs de ses 200 adhérents répartis des catégories "Moustiques" (6-8 ans) aux vétérans. Compétiteurs sur piste, en course ou simple joggeur souhaitant pratiquer la course à pieds régulièrement sans rêve de médaille, tous les Charentonnais sont les bienvenus à l'Azur Olympique du Président Claude Duru.

Ce début de saison 2009 vient d'être marqué de deux empreintes fortes suite aux très belles performances de deux vétérans du club : Frédéric Gilbert et Emmanuelle Jaeger.

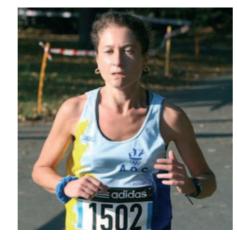
Frédéric Gilbert, Champion d'Europe



Cette belle moisson de victoires a débuté à Ancône en Italie, où se déroulaient du 25 au 29 mars les 7èmes Championnats d'Europe d'Athlétisme en salle. Frédéric Gilbert, Charentonnais de naissance, a ravi la 1ère place du 800m à ses concurrents espagnol et italien dans un sprint final à couper le souffle. Non content de se satisfaire de ce

premier titre de Champion d'Europe, il a réitéré l'exploit en parcourant le 1500 mètres en 4'02"60! Un résultat qui lui a valu pour la deuxième fois durant ce Championnat de monter sur la première marche du podium.

Emmanuelle Jaeger, 3^{ème} du marathon de Paris



Quelques jours plus tard, Paris accueillait la 33ème édition de son célèbre marathon. Emmanuelle Jaeger, parmi les 35.000 participants s'apprête à prendre le départ des 42,195 km qu'elle va devoir parcourir dans Paris de l'avenue des Champs Élysées à l'avenue Foch, en passant par Bastille, Nation, Vincennes, Charenton, les Tuileries...

Sait-elle déjà ce qui l'attend à l'arrivée? Peu importe car seulement 2h58'31" plus tard, soit 34 minutes après la grande gagnante de l'épreuve, l'athlète éthiopienne de 22 ans, Atsede Bayisa, elle s'octroie la 3ème place du classement chez les Vétérans féminines.

Cette formidable performance lui a permis de rentrer dans le cercle très fermé des dix premières au niveau national.



Le club du Lotus, consacré aux Arts martiaux vietnamiens, a été fondé en 1992 à Charenton par Sebastian Podstawski. Il compte aujourd'hui une centaine de pratiquants de tous les âges y compris des seniors auxquels le club dispense, depuis 2005, des cours de Khi Cong (art de santé) ainsi que de self défense; mais l'école du Lotus, c'est aussi un vivier de compétiteurs qui, durant la saison 2008/2009, ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.

Deux médaillés au Championnat de France

Le 29 mars dernier, la Halle Carpentier de Paris a accueilli le Championnat de France en combat des Arts Martiaux Vietnamiens sous l'égide de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA). Ce championnat était d'autant plus important qu'il était reconnu pour la première fois par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Plus de 400 combattants venus de toute la France se sont affrontés au cours de très beaux combats. Le club charentonnais était représenté par six compétiteurs dont deux d'entre eux sont montés sur les premières marches du podium. En effet, Vincent Bellamit est devenu Champion de France dans la catégorie junior des 70-75 kg tandis que Tatiana O'Donnat remportait la médaille d'argent chez les seniors de 60 kg.

Des graines de champions!

Les plus jeunes compétiteurs du club se sont eux aussi distingués en participant à deux compétitions au cours

"Viet Vo Dao" ou la Voie des Arts Martiaux Vietnamiens

La saison sportive 2008-2009 a été couronnée de succès pour l'Association du Lotus-Viet Vo Dao et cela à plus d'un titre.



desquelles les médailles d'or, d'argent et de bronze n'ont pas manqué de briller à leur cou. Ainsi, lors de la Coupe de France (enfants) en combat qui s'est tenue le 1^{er} février 2009 à Lognes, deux des jeunes Charentonnais ont raflé la médaille d'or (Mehdi Mehzoud) et d'argent (Marvin Marie).

Mehdi Mehzoud s'était déjà fait remarquer en janvier dernier durant la "Coupe du Val d'Oise", compétition "Technique et combat" de la ligue 95 en obtenant la médaille d'argent aux côtés de son camarade de club Vincent Campo, détenteur de la médaille de bronze.

Un exemple à suivre...

Il faut dire que tous ces jeunes ont un bel exemple à suivre en la personne de Sebastian Podstawski, directeur technique et fondateur du club.

A l'occasion de sa participation à un stage qui se tenait le 15 mars dernier à Lognes, ce dernier s'est vu décerner la ceinture rouge, le 5ème dan et le titre très

prisé de "Vo Su" ("Maître" en vietnamien). Cet instant important pour Sebastian s'est déroulé en présence de toutes les ceintures noires de l'école charentonnaise et des membres de la FFKDA.

Un été bien rempli

Parce que le partage de leur savoir est important pour les membres de ce club, ils proposeront les dimanches 14 et 28 juin (de 9 h à 10 h 30) des cours en plein air de Khi Cong. Toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le travail de l'énergie interne sont invités à les rejoindre au Bois de Vincennes.

Par ailleurs, comme le club aime à le faire tous les deux ans, il organise en juillet un stage au Vietnam durant lequel une équipe pourra pratiquer à la source les arts martiaux vietnamiens traditionnels mais aussi découvrir un pays magnifique à la culture millénaire.

Renseignements au 06.80.06.41.97 ou sur le site : www.lotusvietvodao.fr"





CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Journée de la déportation

Le 26 avril dernier, place Charles de Gaulle à Saint Maurice, le recueillement était profond parmi les participants à la Journée nationale du Souvenir de la Déportation. En présence notamment de Christian Cambon, d'Hervé

Gicquel, respectivement 1^{er} et 2^{ème} Vices-présidents de la Communauté de Communes et de Pascal Duray Vice-président en charge des actions commémoratives, Charentonnais et Mauritiens ont eu à cœur de commémorer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont péri dans les camps de concentration durant la 2nd Guerre mondiale.



68ème **Anniversaire** de l'appel du 18 juin 1940

le monde combattant et la Communauté de Communes commémoreront l'appel lancé par le Géné-

ral de Gaulle le 18 juin 1940. A 17h45, un car se tiendra place Aristide Briand à Charenton-le-Pont, à la disposition des participants qui souhaitent se rendre dans le quartier de Bercy. A 17h55, tous se rassembleront devant la stèle du Général de Gaulle située à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue du Nouveau Bercy, pour la cérémonie officielle qui débutera à 18h.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice, devant l'école Robert Desnos 1, rue R. Grenet.

Commémoration du 8 mai 1945

Anciens combattants, élus charentonnais et mauritiens et habitants ont été nombreux le 8 mai dernier à participer à la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Après le traditionnel défilé, les participants se sont tous rassemblés sur la place rénovée de l'Eglise de Charenton et plus particulièrement devant le monument aux morts entièrement restauré. Discours, dépôts de gerbes, interprétation émouvante de "La Marseillaise" par la classe de chant du conservatoire André Navarra et minute de silence sont venus ponctuer cette cérémonie conclue par le partage du verre de l'amitié en Mairie de Charenton.







Comme chaque année,



T2R

The show must go on*

Dans quelques jours, la saison des théâtres s'achèvera et avec elle, le T2R fermera ses portes pour un an de travaux.

La saison 2008 - 2009 des Théâtres touche à sa fin et nous laisse en tête de belles notes et grands moments de partage que de nombreux Charentonnais ont pu vivre au cours de ces derniers mois.

Daniel Mesquich, parrain de la prochaine saison

Votre Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice

saison est parrainée par un grand nom du théâtre connu et reconnu et qui, en adéquation avec le fil rouge voulu par la Communauté Vice-Présidente chargée de la Culture et Hervé Masquelier, Directeur des Théâtres Charenton - Saint Maurice, promeut un théâtre engagé et passionné.

Pour la programmation 2009-2010, riche de rencontres, Daniel Mesquich s'est imposé de lui-même comme l'explique Hervé Masquelier : "Le travail du clan Mesquich a toujours été de grande qualité. L'expérience de Daniel et son travail raisonné en tant que pédagogue, formateur des acteurs de demain, perpétue ainsi son statut de chef de clan, de dynastie à part entière. Sa présence lors de cette saison aux reflets multiples tantôt forts, tantôt émouvants, est la continuité d'une amitié vieille de 40 ans et d'un respect professionnel profond qui débuta sur notre territoire en 2004 au cours de lectures organisés au T2R.

Cette reconnaissance mutuelle nous a donc amenés à proposer une programmation qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte."



Une saison de travaux

Le Théâtre des 2 Rives fermera ses portes en raison de travaux de rénovation de la façade Comme vous le savez désormais, chaque et du hall et ce pour une saison. Poussière de plâtre, tâches de peinture ou bruit de marteau-piqueurs ne font pas bon ménage avec une représentation théâtrale. de Communes à travers Valérie Fruaut, En 2003, la salle de spectacle fut entièrement rénovée offrant, de ce fait, un lieu resplendissant reconnu par tous. Avec des possibilités techniques exceptionnelles, la salle répond à toutes les exigences scéniques et créatives. Ce nouveau plan de modernisation du T2R offrira donc un théâtre très contemporain avec une façade traversant, un hall accueillant et lumineux ainsi que deux entrées distinctes pour chacune des salles (T2R et Petit t2r).

Sans le T2R, le spectacle continue

Cette saison à venir, particulière, fera découvrir de nouveaux lieux aux Charentonnais et leur donnera cependant la possibilité de se rendre sur le reste du territoire où de beaux moments de partage et de rencontres les attendront afin de vivre une programmation riche et de très grande qualité!

Le Théâtre du Val d'Osne et l'Espace Delacroix de Saint-Maurice porteront donc la grande partie de la programmation prochaine.



Les Seniors n'ont pas été oubliés

Afin de faciliter la mobilité de nos Seniors lors de rendez-vous ponctuels, le CCAS Service Retraités et les Théâtres se sont donc associés. De ce fait, chacun d'entre eux, pourra bénéficier de la navette municipale pour la séance de 15h de Connaissance du Monde, chère à leurs cœurs, qui se déroulera désormais au sein du Théâtre du Val d'Osne de Saint Maurice.

En attendant la découverte de la saison prochaine et la concrétisation de ces beaux projets en devenir, les habitants peuvent se rendre au T2R afin de découvrir le projet et quelques visuels du futur Théâtre des 2 Rives.

*Le spectacle doit continuer

Fête de la Musique 2009 : le programme

Le samedi 20 juin, à partir de 16h, Charenton et Saint Maurice vont célébrer toutes les musiques.

Dès 16h, place aux **goûters musicaux dans les quartiers**! Le principe est simple : chacun apporte son goûter, gâteau fait maison ou autre pâtisserie... l'important est de se retrouver entre habitants d'un même quartier et de partager, en toute convivialité, de bons moments musicaux, grâce aux ensembles des Conservatoires André Navarra et Olivier Messiaen. Chorale, rock, jazz... il y en aura pour tous les goûts! Et si vous voulez poussez la chansonnette, ou jouer d'un instrument en solo ou en groupe, venez avec votre instrument. Ce jour-là, la ville est votre scène! Rendez-vous dès 16h, dans ces différents quartiers:

Quartier Pasteur, devant l'école Pasteur et Allée Ronsard : Alain Duquenoy et son ensemble de trompettes

Centre commercial de la Coupole : Chorales d'enfants encadrées par Jae-Youn Geiser et Corinne Forestier

Quartier Bercy, Place Henri d'Astier: Atelier rock "les mardiz'" et ensemble de guitares électriques emmenées par David Geiser

Quartier Valois, Place et rue semi-piétonne : Ensemble de saxophones dirigé par Davy Basquin

Square Sellier : Ensemble de Djembés, dirigé par Bernard Lacalmette

Rue du Général Leclerc : Ambiance Jazz avec "Al Pec Quartet".

Chapelle de Conflans: Chorale Coupolyphonie dirigée par Jae-Youn Geiser et chorale de Büren (à 17h)

Les commercants ont eux aussi décidés de participer activement à cette fête :

Les commerçants de la rue du Général Leclerc travailleront de 15h à 19h dans une ambiance Jazz avec "Al Pec Quartet". Fleur Thé (38, rue de Paris) passera par tous les styles de la pop soul avec le groupe Gold Sandy (19h-20h) à la musique électrique avec Phyl Jay & François Lab (20h-21h) pour finir avec le rock américain du groupe "The tap" (21h-22h)

Crok et Tartines (3, rue Gabrielle) partira de 18h à 19h30 dans l'hémisphère sud avec une programmation de musique latina

Les groupes du Conservatoire Olivier Messiaen, aux univers très variés, voqueront d'un lieu à l'autre :

Immeuble Montgolfier: Ensemble de saxophones, dirigé par Jean-Jacques Moity

Cour de la Médiathèque Delacroix : Ensemble de guitares, dirigé par Jean-Baptiste Savarit

Bords de Marne - Quai Bir Hakeim : Ensemble de flûtes, dirigé par Christophe Mege

Square Belmondo (ancien square Jean Biguet): à partir de 17h, "Plein Ouest" proposera une ambiance variété, rock et disco.

Hôpital Esquirol, cafétéria des patients : Chorale d'adultes, dirigée par Jean-Sébastien Veysseyre

Pour finir cette belle journée de fête et de convivialité, la Communauté de Communes vous invite, dès 20h, à une boum géante animée par un DJ sur la place Aristide Briand. Une soirée dansante à ne pas manquer!

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES

Le 20 juin sera "pop"!

L'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages et la Salle Camille Claudel proposeront leur traditionnelle Journée Portes Ouvertes le samedi 20 juin de 10 heures à 18 heures. Après avoir accueilli en ses murs la forêt vierge, avoir invité les arts de la table ou recherché les civilisations perdues, l'Atelier célébrera les années Pop! Une farandole de couleurs, une fantaisie de formes, des souvenirs des belles années plein les yeux avec les codes de notre époque entraîneront joyeusement le public à découvrir les œuvres des élèves enfants et adultes.

Par ailleurs, des démonstrations de gravure et de modelage seront proposées tout au long de la journée, et l'après-midi, les participants pourront découvrir l'art du vitrail et de la mosaïque.



Atelier Pierre Soulages : 87bis, rue du Petit Château - Tél. 01.46.76.66.06 Salle Camille Claudel: 9, place de la Coupole Tél. 01.46.76.68.06

EXPOSITION

L'Art au jardin

Jusqu'au 15 juillet prochain, Robert Arnoux, prix de sculpture du Salon des Arts 2009. expose l'ensemble de ses œuvres dans le parc du Château de Saint Jean de Beauregard (Essonne). Grâce à cette installation en plein air, une quinzaine de compositions à taille humaine dialoguent avec la beauté et la sérénité d'un parc verdoyant et d'un potager fleuri. Soyez nombreux à vous confronter à la grande simplicité, aux formes épurées à la limite de l'abstraction de Robert Arnoux, cette rencontre provoquera chez vous, à n'en pas douter, un sentiment de présence qui évoque la profondeur de l'âme.

www.robertarnoux.com





Zooms

Saint Maurice

Charenton-

Communauté

Votre

Des aides pour les demandeurs d'emploi

Dans le cadre de la politique menée par la Communauté de Communes en matière de développement économique et d'emploi et au regard du contexte actuel du marché du travail, le Conseil de la Communauté de Communes a adopté l'octroi par usager inscrit au Pôle Emploi et dans l'un des espaces emploi de Charenton et Saint-Maurice :

- de 6 cartes téléphoniques par an afin de téléphoner pour leur recherche d'emploi ou de formation, à partir d'un poste fixe ou d'une cabine téléphonique,
- d'un titre de transport aller/retour dix fois par an, en complément des aides existantes : le chéquier mobilité et la carte solidarité transport.

Développer la formation et l'emploi avec Véolia

Dans le cadre de sa campagne "Véolia Compétences", la société propose, à l'issue d'une période d'apprentissage ou de professionnalisation, des contrats à durée indéterminée à tous les nouveaux embauchés ayant donné satisfaction durant leur formation. Une convention de partenariat a été signée entre la société Véolia Environnement et la Communauté de Communes. Pour mettre en place des actions relatives à l'emploi. Pour exemple, le 2 avril dernier, le Bus Véolia Compétence a fait étape à Saint-Maurice. Au total, 100 personnes, aux profils de qualité, ont déposé leur CV tout au long de cette journée.

Conseil de Communauté de Communes

Le prochain Conseil de la Communauté de Communes se tiendra le lundi 29 juin à 19h30 en Mairie de Saint-Maurice.



Marché du centre ville de Charenton.

BUDGET

Etre à la hauteur des ambitions communautaires

Le budget supplémentaire de la Communauté de Communes a été voté le 31 mars dernier. Occasion de revenir sur les points importants du budget 2009 de l'intercommunalité.

Depuis le 1er janvier, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Charenton-Saint Maurice a bien changé. Avec 170 agents, des compétences largement accrues, avec notamment l'arrivée de toutes les structures culturelles, notre Communauté de Communes a "tout d'une grande".

Un régime fiscal différent

Sans être trop technique, il convient d'expliquer que le régime fiscal de la Communauté de Communes était, jusqu'en 2008, celui de la fiscalité additionnelle. En clair, elle votait son propre taux de fiscalité qui s'appliquait aux ménages comme aux entreprises.

Les contribuables charentonnais et mauritiens pouvaient visualiser la part revenant à la Communauté de Communes sur leurs feuilles

d'imposition dans une colonne spécifique ("taux additionnel"). Cette formule disparaîtra des prochains documents que recevront les habitants.

En effet, ce type de fiscalité n'était plus adapté à la Communauté de Communes, une collectivité aux compétences largement élargies suite notamment au transfert du secteur culturel. L'E.P.C.I. a donc opté pour une autre possibilité de ressources que lui offre la loi : celle de la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.).

Ceci signifie concrètement qu'à présent, la Communauté de Communes sera l'unique destinataire de la Taxe Professionnelle (payée par les entreprises), ainsi que de certaines dotations de l'Etat.

En contrepartie, elle s'engagera à reverser aux communes membres la part de T.P. qu'elle n'aura pas utilisée (attribution de compensation). Comme par le passé, elle conservera également la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Un budget en forte augmentation

Le transfert de compétences (et donc de structures et de personnel) opéré en début d'année a pour conséquence un budget bien plus important que les années précédentes.

Ainsi, le 16 décembre dernier, le Conseil communautaire votait un budget primitif de 27 M€* auquel s'ajoute le budget supplémentaire de 1,5 M€ voté le 31 mars.

En conclusion, en 2009, la Communauté de Communes aura à sa disposition un budget de plus de 28,5 M€.



* M€= Millions d'euros.

La mutualisation des services pour Sans être exhaustif, voici quelques investisplus d'investissements

L'objectif avoué de la naissance de la Communauté de Communes est de mettre en commun certains services municipaux des deux villes afin de réaliser des économies et d'optimiser les services rendus à la population.

C'est ainsi que certains projets, particulièrement sur des équipements culturels, pourront voir le jour au niveau intercommunal alors qu'ils étaient difficilement envisageables par chaque ville seule.

de 120 000 € à 850 000 €.

Charentonnais et les Mauritiens."

sements que le budget 2009 va permettre :

- Travaux sur les conservatoires, les bibliothèques, les théâtres, les marchés aux nestibles : 3.2 M €
- Etudes sur les équipements culturels, la réhabilitation du Bras de Gravelle, le projet de Bercy et les marchés : 448 000€
- Travaux de requalification de la piste cyclable du chemin de halage (voir encadré) et d'amélioration de l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapées : 90 000€
- Plantation d'arbres (notamment avenue de Lattre de Tassigny et chemin de halage)

L'actualité du club Gravelle Entreprendre

La prochaine matinale du club Gravelle Entreprendre se déroulera le 18 juin de 8h30 à 10h30 à l'Espace Toffoli de Charenton. Elle sera consacrée aux "Outils de communication à moindre coût". Par ailleurs, l'association organisera fin juin prochain sa traditionnelle soirée de gala.

Si vous souhaitez vous inscrire à ces événements ou rejoindre le club, contactez le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi au 01 46 76 50 08 ou sur le forum du Club : www.experteam-94.com

Travailleurs handicapés :

Le Pôle emploi Maisons-Alfort (Ex-A.N.P.E.) propose aux entreprises du Val-de-Marne de les

Le Pôle emploi propose aux entreprises de participer à la journée du 16 juin 2009 afin, notamment, de s'informer sur les aides à l'embauche et les dispositifs d'intégration des

Contact : Pôle emploi Maisons-Alfort - Hajir

une journée de recrutement le 16 juin 2009

aider à organiser leurs recrutements de personnes ayant la qualité de travailleur handicapé afin de satisfaire à leurs obligations avant l'échéance de 2010.

salariés dans l'entreprise.

Guentour - ale.maisons-alfort@pole-emploi.fr

Travaux du chemin de halage : c'est voté!

Hervé Gicquel

2ème Vice-Président de la Communauté

"L'intercommunalité va prendre de plus en plus d'importance dans

les années à venir. C'est d'ailleurs l'une des préconisations du

rapport Balladur. Nous étions à la croisée des chemins et le transfert

de Communes, chargé des finances

de tout le secteur culturel nous a incités à modifier le régime fiscal de notre Communauté

de Communes. Par ce biais, les dotations de l'Etat seront en forte progression passant

Pour Charenton et Saint-Maurice, nous avons surtout veillé, depuis sa création en 2004,

à ce que la Communauté de Communes constitue un "plus" pour la population de

nos villes sur trois aspects : offrir davantage de services grâce à la mutualisation des

moyens; permettre des investissements qu'une commune seule ne pourrait réaliser;

ne pas augmenter la fiscalité. Nous poursuivons dans cette voie puisque le

passage de la fiscalité additionnelle à la taxe professionnelle unique sera neutre pour les

A la demande de Charenton, une opération de regualification de la piste cyclable située sur le chemin de halage, entre la Porte de Charenton et le square Jean Biguet à Saint-Maurice, est à l'étude.

Un programme de travaux (requalification, mise en conformité, aménagement végétal, etc.) a été voté prenant en compte la configuration des lieux, la valorisation de l'environnement, l'impact sur la population. La sécurisation de cette piste tient également une place. Il s'agira, notamment, d'instaurer une "zone 30" au niveau de l'accès au Port et de mettre en place une barrière amovible à l'entrée de Paris.

Le coût total de ces travaux, études et achat de mobilier urbain compris, s'élèvera à près de 660 000 € pris en charge par les trois partenaires du projet : le Conseil régional, le Conseil général et la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice. Grâce à ce partenariat, la Communauté de Communes n'aura à supporter que 15% du coût total du projet.



DÉMOCRATIE LOCALE TRIBUNE LIBRE **COURRIER DES LECTEURS**

GROUPE "CHARENTON DEMAIN"

BERCY: À VOUS DE DONNER VOTRE AVIS!

Après plusieurs mois de discussions avec les différents propriétaires des terrains situés à Bercy-Charenton, j'ai souhaité passer à une étape majeure: vous associer à la réflexion, en vous livrant les éléments d'études que nous avons nous-mêmes.

Nous vous proposons donc une concertation, c'est-à-dire la possibilité de vous exprimer, de donner votre avis sur ce que vous souhaitez pour Bercy. Charenton n'a plus beaucoup de terrain disponible pour se développer, le quartier actuel est très enclavé, le centre commercial commence à dater.

Pour ma part, je vois là l'opportunité de donner aux résidants de Bercy une ouverture sur Paris et sur le quartier de Valmy, de moderniser le quartier actuel, de regagner un peu de surface sur les voies SNCF qui coupent la ville en deux, d'offrir de nouveaux équipements sociaux et sportifs, de régénérer le centre commercial, bref de restructurer l'entrée sur Charenton.

Cette étape de la concertation se déroulera en deux phases, juin puis octobre. Elle conditionne votre avenir, celui de votre commune. J'espère donc que vous serez nombreux à y participer. Sur une opération de cette envergure, votre avis comptera et permettra surtout de définir les grands axes d'aménagement.



Nous yous convious à une réunion publique sur Bercy, le samedi 13 juin à 11h (Verrière de Bercy).

Le Maire, Jean-Marie Brétillon

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

ENFIN UN LYCÉE À CHARENTON À L'IMAGE DE SES HABITANTS!

Si nous choisissons de nous exprimer maintenant sur le nouveau Lycée de Charenton, c'est parce qu'il s'agit d'un événement important pour notre ville.

Les élus de notre groupe, soutenus par la Région Ile-de-France très favorable au projet, se sont battus pendant près de 20 ans pour obtenir de la Ville la mise à disposition d'un terrain pour y construire un Lycée. Est-il acceptable qu'une ville de la taille de la nôtre ne mette pas tout en œuvre pour qu'un lycée public existe sur son territoire, offrant ainsi un service public de l'éducation complet à ses habitants ?

Ainsi, dès l'acquisition du terrain, actée fin 2004, l'Inspection Académique a décidé du contenu pédagogique sur la base d'une analyse des orientations des collégiens (de Charenton et St-Maurice) destinés à intégrer ce futur Lycée. Ce choix a fait l'objet d'échanges avec les Municipalités et la Région Ile de France qui a alors lancé le chantier de construction sur la base de ce contenu pédagogique. En effet, le bâtiment est construit pour être adapté à un type d'enseignement et non pas l'inverse!!!

Nous nous réjouissons des choix qui ont été faits de construire un Lycée polyvalent composé, une fois toutes les classes ouvertes, de 75% d'élèves en sections d'enseignement général et de 25% d'élèves en sections d'enseignement professionnel. Cela correspond à la sociologie de nos villes. Cela correspond aux besoins des Charentonnais

Il est surprenant que notre Maire conteste aujourd'hui un choix fait depuis plus de quatre ans et qu'il connaissait dès son origine.

La fierté des Charentonnais sera d'avoir un lycée public d'excellence qui s'adressera à l'ensemble de ses habitants.

> Le 5 mai 2009. Notre blog: http://ps-charenton.fr



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

POURQUOI NOUS N'AVONS PAS VOTÉ LE BUDGET 2009 DE LA VILLE

Notre groupe Charenton en Mouvement a voté contre le budget 2009 de notre ville lors du dernier Conseil Municipal. Une des raisons de notre refus est notamment notre désaccord sur les priorités budgétaires retenues par Monsieur le Maire, priorités affirmées dans le dernier Charenton magazine. Nous citons "2009 verra s'ouvrir de grands chantiers avec une grande part des investissements consacrés à la pratique sportive". Conformément à notre volonté de compléter les informations, nous vous précisons que le gymnase représente à lui seul un investissement d'environ 12 millions d'euros. Nous vous invitons aussi à regarder de plus près les dépenses de fonctionnement de la mairie en comparaison avec le budget 2008

Services généraux :

2008 : 12 236 K€, 2009 : 12 533 K€ soit + 2,4% Sécurité et Salubrité publique

2008:1331 K€, 2009:1394 K€ soit + 4,7% **Enseignement/Formation**

2008 : 5 619 K€.2009 : 4 869 K€ soit - 13.4%

Culture : pas de chiffres disponibles en raison du transfert à l'intercommunalité!

Sports et leunesse :

2008 : 4 726 K€, 2009 : 5 097 K€ soit + 7,9% Interventions sociales:

2008: 1 464 K€, 2009: 1 266 K€ ~ 13,5% Famille

2008 : 6 429 K€, 2009 : 6 691 K€ +4,0% Logement

2008 : 271 K€, 2009 : 306 K€ +12,9% Aménagements et Services urbains, environnement : 2008 : 5 934 K€, 2009 : 5 938 K€

La réduction des dépenses budgétées pour les interventions sociales traduit l'absence de prise en compte des conséquences de la crise financière. Ce budget qui accorde une telle place à la "pratique sportive" est totalement en décalage avec la nécessité de solidarité qui s'impose aujourd'hui

Investir 12 M€ dans un gymnase alors même que les préoccupations des Charentonnais ne peuvent pas être satisfaites en raison de contraintes budgétaires est dangereux! Nous pouvons vous

citer un exemple parmi d'autres : la ville n'aurait pas les moyens d'investir dans un mur antibruit autour d'une cours de récréation. Le coût est environ de 160 K€!

Ce ne sont pas les choix budgétaires que notre groupe aurait proposés.



Marie-Hélène Rougeron

Chaque mois, Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

la réputation de causer des problèmes de santé aux personnes vivant à proximité. Qu'en est-il à Charenton? Gilles M.



Charenton Magazine: Les antennes-relais captent des signaux électro-magnétiques et les retransmettent à leur tour. Sans elles, la téléphonie mobile ne serait pas possible. De nombreux rapports scientifiques, dont un de l'Organisation Mondiale de la Santé, ont affirmé que les antennes-relais n'ont aucun effet nocif sur la santé. A titre de comparaison, les téléphones portables eux-mêmes émettent entre mille et dix mille fois plus d'ondes que les antennes! Plus récemment encore, l'Académie nationale de médecine a souligné, en mars 2009, l'absence de risques avérés résultant de l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes.

Toutefois, quelques décisions de justice, fondées sur le principe de précaution, ont obligé les opérateurs à démanteler des antennes et ont créé ainsi l'incertitude. Devant le flou juridique, le gouvernement a repris la main et a engagé un "Grenelle" des antennes qui donnera des indications encore

Le Maire est lui chargé d'appliquer la loi et il ne peut donc s'opposer à l'implantation d'une antenne-relais sur un immeuble, sauf si celle-ci ne respecte pas le cadre réglementaire ou s'il s'agit de monuments historiques.

Désormais, toute pose d'antenne à Charenton est

es antennes relais des téléphones portables ont conditionnée par une étude du champ électromagnétique, conformément au protocole de mesure de l'Agence Nationale des Fréquences. Ainsi, à titre d'exemple, lors de la pose d'une antenne rue de Paris, le champ moyen était de 26 fois inférieur au niveau de référence le plus faible!

> Aujourd'hui, les utilisateurs du téléphone portable se plaignent d'une très mauvaise réception dans certaines zones à Charenton. Par ailleurs, face à l'inquiétude d'une copropriété, un opérateur avait retiré l'une de ses antennes-relais alors que la multiplication de petites antennes-relais permet justement de réduire leur puissance et de répondre aux objectifs de couverture de l'ensemble du territoire.

> e lycée professionnel Jean Jaurès va bientôt fermer ses portes. Riveraine de cet établissement, j'aimerais savoir ce que la Ville compte faire de ce terrain. Geneviève B.



C.M: Une réflexion a d'ores et déjà été engagée sur le devenir de ce terrain, particulièrement bien placé en lisière du Bois de Vincennes. En attendant la conception d'un projet définitif à moyen terme sur lequel la municipalité travaille, il importe effectivement de ne pas laisser ce bâtiment vide et inutilisé, tout simplement parce qu'il se dégraderait rapidement. Dans un premier temps et quelle que soit l'affectation qui sera décidée, les locaux ne seront utilisés qu'à titre provisoire pour ne pas compromettre le devenir du terrain. Nous vous tiendrons régulièrement informés.

LA DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

D'ici l'automne, la France émettra de nouveaux passeports dits "biométriques".Il s'agit de passeports produits à l'identique dans tous les pays européens et qui comportent notamment une petite puce sécurisée dans laquelle sont enregistrées les informations habituelles ainsi que votre photo et les empreintes digitales de deux de vos doigts.

Depuis novembre dernier, la production de ces passeports est déployée au fur et à mesure dans des départements pilotes. Dans chacun d'entre eux, 20 mairies ont été équipées de machines qui gratuitement enregistrent les photos et les empreintes digitales numérisées. Les demandeurs charentonnais doivent désormais se rendre à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice, l'une des villes-test du Valde-Marne retenue par la Préfecture pour obtenir leurs passeports biométriques. Il est également possible de faire sa demande de passeport dans n'importe quelle autre commune habilitée (ex : Paris).

Renseignements: 01.46.76.46.57

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en Juin 1993 doivent venir se faire recenser de juin 2009 à août 2009. Ceux nés en juillet 1993 doivent venir se faire recenser de juillet 2009 à septembre 2009.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 Samedi 8h30 à 12h - Tél. 01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

MARS 2009

Daphné BLANC-GARDEL

Maëlys DIAKITÉ

Raphaël DURAND

Shirel PLÉGAT

Emma PLACIDO

Marie PLACIDO

AVRIL 2009

Elie DAHAN

Naïm BELKACEM

Romain FLERS

Yohann RENOUARD--NOGATCHEVSKY

Cerise BRIEN

Inès BENAYOUN

Lyrone BOKOBZA

Schanna VIDEIRA

Maxime GUILLEMOT

Paul ROBBE

Eliel ELBAZ

Jeanne BEGARIE

Tanya FARCAS

Karim FEZZAÏ

Auguste RÉOCREUX

Auguste REOCREON

Maxence EVERHARD

Idrissa TCHALA

Yona COHEN

Angela TRUEBA

Emma MSELATI

Annouck DUPUIS

Tom BECHET

Anthony SALGADO AFONSO--SADOUN

Sherel SALGADO AFONSO--SADOUN

Aela LEROY

Luna BLASCO

Arthur LOUSSAÏEF -- JARRY

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

AVRIL 2009

Esther SELLEM et Adi ALBACH
Sabah DIAF et Abdelaâli HABLA
Alexandrine MISSANGA DE DRAVO et
Jean-Louis LAURENT
Daria LEVTCHIK et Fabrice FLOURY
Isabelle ETIENNE et Claude GOMBAUD
Géraldine CHAUDRÉ et Benoit BOTHOREL

MAI 2009

Yamina LADJICI et Zohir AMIAR

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

MARS 2009

Moritz PLAWNER Ariel SEBBAN

AVRIL 2009

Abraham GRUBER Ginette BRUN

Guy CARREAU

Yvonne GUILLERM veuve BALESTÉ

Joseph SITBON

Louis MARTINEZ

Eliane FROGET

Jacqueline TERPREAU

Béatrix SCHENK épouse BOULET

André PORTARIER

Christiane PROFFIT veuve DAUSSIN

Jacques GEFFARD

Edith GOBLET veuve MAZ RE

Odette CAILLOSSE veuve PIERRE

Marie DIEU veuve LAO

Yamina DAHMANI veuve RAHMI

Rodolfo MILLA VILLENA

Contactez vos élus

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont Conseiller général du Val-de-Marne

Hervé Gicquel

ler Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des moyens généraux

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité (santé, action sociale, logement)

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports

Chantal LehoutMaire-adjoint - chargé des affaires civiles

Chantal GratietMaire-adjoint - chargé de la vie des seniors

Anne-Marie Thierce
Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat éco-

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

Standard au 01.46.76.46.76

48, rue de Paris

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 22 juin à partir de 19h.

SANTÉ

Permanences pharmacies

• Lundi 1er juin

Auger - 10, place de l'Europe Tél.01.49.77.56.56

Dimanche 7 juin

Bernhard - 68bis, rue de Paris Tél.01.43.68.00.38

• Dimanche 14 juin

Lienhard - 118, rue de Paris Tél.01.43.68.18.32

• Dimanche 21 juin

Pradeau - 3, place des Marseillais Tél. 01.43.75.14.68

Dimanche 28 juin

Mondot - 2, rue du Général Leclerc Tél. 01.43.68.03.97

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15

Police-Secours

26, rue de Conflans Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Ambulances

Tél. 01.43.43.67.89 (24h sur 24)

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions Tél. 01.43.96.78.00

Maternité de Saint-Maurice

57, avenue du Maréchal Leclerc Tél. 01.43.96.60.68

Hôpital Trousseau

(pour les enfants de moins de 15 ans) 26, avenue du Docteur Netter - Paris XII^{ème} Tél. 01.44.73.74.75

Rentrée scolaire 2009-2010

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du soir (maternelles et études surveillées en élémentaire) et aux accueils de loisirs du mercredi s'effectueront du 1^{er} juin au 31 juillet 2009 sur le www.charenton.fr - rubrique Espace Famille.

Renouvelez votre carte résidant Moneo!

Les Charentonnais détenteurs d'une carte résidant Moneo à échéance au 30 avril 2009 sont invités à la renouveler gratuitement, depuis le 20 avril, auprès de la Police municipale, munis des

- pièces justificatives suivantes : • Facture E.D.F. la plus récente,
- Carte grise du véhicule.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour recharger votre carte, vous trouverez à votre disposition des bornes Moneo:

- dans les trois agences charentonnaises de la Bred-Banque Populaire
- à la Police municipale
- au Centre administratif Sully aux heures d'ouverture au public.

Police municipale

8, place Henri d'Astier

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, sans interruption. Nocturne le jeudi jusqu'à 20h.

Fermeture le lundi 1^{er} juin (Pentecôte). **Centre administratif Sully**

7, rue Gabriel Péri - permanence le samedi de 8h30 à 12h. Rens. 01.43.68.02.93 ou sur stationnement@charenton.fr



Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine,

ou via le site de la ville : http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/ pages/charenton_magazine.htm

merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12

Charenton magazine • juin 2009 • page 31

Charenton



Saint-Maurice



Samedi 20 juin 2009

Goûters musicaux dans les quartiers à partir de 16h Boum géante place Aristide Briand dès 20h

Renseignements : 01 71 33 51 00 www.ville-saint-maurice.com ou www.charenton.fr